

enssib

Ecole nationale supérieure des sciences
de l'information et des bibliothèques

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Rapport de stage

**Stage à la Bibliothèque Universitaire de
l'Université Libre de Berlin**

Gaëla Bru

2001

sommaire

INTRODUCTION	4
PRÉSENTATION DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE LA FREIE UNIVERSITÄT DE BERLIN (FUUB) DANS SON ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL.....	6
1. Le campus de la Freie Universität de Berlin	6
2. Quelques précisions	7
2.1. « réalités allemandes »	8
2.2. le monde des bibliothèques	8
2.3. la structure des rapports entre bibliothèques au sein de l'université	9
3. Organisation interne des services de la BU	10
3.1. organigramme	10
3.2. commentaires sur l'organigramme	11
4. Description des fonds et des moyens de la BU	12
4.1. histoire des fonds.....	12
4.2. moyens.....	14
SERVICE PUBLIC.....	15
1. Salle de lecture et prêt	15
1.1. prêt	15
1.2. salle de lecture	16
2. Centre d'information	17
2.1. le centre d'information de la BU	17
3. La collection de manuels (Lehrbuchsammlung)	18
3.1. les fonds de manuels dans les BU allemandes	18
3.2. les manuels à la FUUB.....	19
4. Le prêt entre bibliothèques	20
4.1. le PEB en Allemagne (<i>Auswärtiger Leihverkehr</i>)	20
4.2. fonctionnement du PEB à la FUUB	21
ACQUISITION	23
1. Présentation générale du service Acquisition, Réception et Traitement	23
2. Acquisition	24
2.1. organisation du travail à l'acquisition	24
2.2. participation du stagiaire	25
3. Les catalogues de la BU	25
3.1. l'ancien catalogue papier	25
3.2. le catalogue matière papier	26
3.3. l'OPAC	26

CONCLUSION	28
BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE	30
TABLE DES ANNEXES.....	I

Introduction

La Freie Universität est, au Sud-Ouest de Berlin, la troisième université de Berlin, université de Berlin-Est jusqu'à la chute du mur. Il s'agit d'une des plus grosses universités d'Allemagne, et sa bibliothèque universitaire est également l'une des premières du pays. Les universités allemandes et leurs bibliothèques doivent en ce moment faire face à des restrictions budgétaires, mais malgré cela les moyens sont sans commune mesure avec ceux dont nous disposons en France¹ Aller faire un stage à la bibliothèque universitaire de la Freie Universität, c'était pour moi prendre un double risque, et aussi bien sûr avoir une double motivation : celui du changement d'échelle, et celui de la barrière linguistique et culturelle.

Le stage s'est très bien déroulé, j'ai reçu un excellent accueil de gens qui étaient heureux à la fois d'avoir un aperçu des pratiques professionnelles et des formations françaises, et de pouvoir poser des questions sur nos grands catalogues en ligne. Mais je n'ai pas été considérée non plus comme la stagiaire étrangère à qui il faut prêter une attention particulière ; au contraire, j'ai été intégrée dans toutes les équipes avec lesquelles j'ai été amenée à travailler, ce qui a été pour moi une vraie satisfaction.

Il faut pourtant signaler ici quelques difficultés auxquelles il a fallu faire face : D'abord, faire comprendre qui je suis et quelle est ma formation. A mon arrivée, la responsable formation avait prévu un stage parallèle à celui prévu dans la formation des assistants de bibliothèque. Il a fallu attendre son retour de vacances, puis j'ai pu lui expliquer mes attentes et celles de l'enssib pour ce stage. Cette explication a été d'autant plus difficile que la formation des *Fachreferente*² est spécialisée selon la matière étudiée auparavant, alors que mon but n'était pas d'apprendre à indexer selon la norme allemande des fonds de langues et civilisations romanes. A la suite de cet entretien, j'ai pu rencontrer des chefs de service et passer du temps avec eux.

La deuxième difficulté a été linguistique. Je ne suis pas germaniste de formation, mais je parle et comprends très bien l'allemand, ce qui m'a permis de suivre ce stage sans difficulté de compréhension ou d'expression, au prix cependant d'un effort préalable d'acquisition du vocabulaire spécialisé. Toutefois, la pratique ininterrompue d'une

¹ Voir à ce sujet les statistiques du CSB, à l'adresse suivante : <http://www.enssib.fr/autres-sites/csb/rapport98/csb-rapp98-accueil.html/>

² voir en annexe 2

langue étrangère demande au début de grands efforts de concentration, si bien que les trois premières semaines ont été épuisantes.

La dernière difficulté a été de comprendre l'environnement institutionnel d'une bibliothèque allemande. La structure fédérale de l'Allemagne engendre ce qui paraît un foisonnement d'organismes dont les rapports semblent bien flous à qui ne les connaît pas. Et cette culture politique imprègne le discours des professionnels, pour qui elle constitue une évidence, et qui voient mal pourquoi insister par exemple sur le fait qu'un organe politique comme le *wissenschaftlicher Senat*³ joue un rôle dans la gestion de l'université et de ses bibliothèques.

Ces difficultés ont été heureusement surmontées, et j'ai pu acquérir une connaissance relativement approfondie de la bibliothèque universitaire de la Freie Universität de Berlin (abrégée en FUUB pour Freie Universität-Universitätsbibliothek) et de son environnement institutionnel. Ce rapport tente de partager ces connaissances, en insistant sur les deux services où j'ai passé le plus de temps : acquisition et service public. On trouvera en annexe 3 quelques rapides mises au point plus générales sur les personnels des bibliothèques, les structures influentes ou sur les grands catalogues en lignes qui, pour n'être pas directement liés à la FUUB, permettent néanmoins d'éclairer mon propos.



La bibliothèque universitaire de la Freie Universität Berlin

³ Voir pages 6 à 8 et annexe 2.

Présentation de la bibliothèque universitaire de la Freie Universität de Berlin (FUUB) dans son environnement institutionnel

1. Le campus de la Freie Universität de Berlin

Au sud-ouest de Berlin, le campus de Dahlem est longtemps resté une zone de champs, recouverte d'arbres fruitiers dont il reste encore beaucoup de pommiers. Jusqu'au XIX^e siècle, dans les années 1890, le ministre prussien de la culture crée une zone de recherche où pourront s'installer des communautés scientifiques, regroupées sous le nom de Kaiser Wilhelm Gemeinschaft. De toute l'Allemagne, des chercheurs viennent s'installer dans de grands bâtiments aux façades sobres. Pendant 40 ans, jusqu'à la période nazie, Dahlem devient un haut lieu de la recherche mondiale : Einstein y travaille, ainsi que Max Planck, entre autres. Pas moins de 29 prix Nobels sont décernés à des chercheurs de Berlin.

Pendant la période nazie et la guerre, certains chercheurs quittent l'Allemagne, d'autres non, mais les structures et leurs équipements restent à Dahlem et sont utilisées notamment pour des recherches à caractère eugénique.

Après la guerre, il devient très vite évident que, d'une part, l'université d'Unter den Linden⁴ est l'objet d'une grande attention de la part de la Kommandatura soviétique, et que, d'autre part, Berlin comme l'Allemagne se divisent en deux zones, si ce n'est encore en deux pays, qui doivent vivre séparément. Berlin-Ouest n'a pas d'université. Pour la fondation d'une nouvelle université, qui serait une anti-thèse à l'université soviétique, l'idée de Dahlem apparaît très vite. Les locaux des instituts Kaiser-Wilhelm, rebaptisés instituts Max-Planck sont disponibles en partie, et il y a de la place pour de futurs bâtiments. La Freie Universität de Berlin est fondée le 4 décembre 1948 en plein blocus. Les premières années sont difficiles, par manque d'argent et de bâtiments, les

^{4 4} La Kaiser Wilhelm Universität, qui a des bâtiments sur l'avenue d'Unter den Linden, sera rebaptisée Humboldt Universität après la seconde guerre mondiale.

étudiants amènent eux-mêmes des meubles donnés jusqu'à leur nouvelle université... Des dons américains permettent de construire le Henry Ford Bau, du nom de la fondation donatrice, qui abrite la bibliothèque universitaire, ouverte en mars 1952, soit quatre ans après l'université. Ce qui ne signifie pas qu'il n'y a pas eu de bibliothèque pendant ce temps, car les instituts⁵ et les autres composantes (clinique ou centre de météo) ont très vite rassemblé tant bien que mal la documentation nécessaire à leur fonctionnement. Ce point est important pour comprendre l'importance des bibliothèques de composantes à la Freie Universität.

Après ces premières années difficiles viennent des temps d'abondance, où la Freie Universität devient l'université-vitrine d'une ville qui elle-même doit faire figure de vitrine d'un modèle de société. La fin des années 60 et les années 70 voient se développer les mouvements de protestations étudiantes : les étudiants du campus se signalent par la force de leur engagement. De premières restrictions budgétaires s'annoncent dans les années 80, mais les temps difficiles sont ceux de l'après réunification : Berlin perd, à l'Est comme à l'Ouest, son statut de vitrine, et un certain nombre de subventions avec. De plus, les fonds alloués par l'Etat fédéral au Land de Berlin sont inchangées, mais pour un territoire deux fois plus gros. Ce n'est pas le lieu ici de développer plus longuement l'histoire de cette université, mais il est certain qu'elle a laissé des marques encore visibles, notamment dans une organisation très décentralisée, où les instituts jouissent d'une grande autonomie. Beaucoup sont encore d'ailleurs installés dans des villas du quartier de Dahlem, louées ou appartenant à l'université.

La Freie Universität de Berlin (FUB) est à présent la plus grosse des universités de la capitale allemande, et une des toutes premières d'Allemagne :

42 500 étudiants
9 000 personnes employées tous secteurs confondus
un budget de 1274 millions de marks, soit 637 millions d'euros

2. Quelques précisions

On trouvera en annexe 2 quelques mises au point sur les structures institutionnelles les plus importantes et sur les catégories de personnel dans les bibliothèques.

⁵ Centres d'enseignement et de recherche spécialisés, regroupés en domaines disciplinaires ou facultés.

2.1. « réalités allemandes »

Il est important de rappeler en commençant que l'Allemagne est un Etat Fédéral, composé depuis la réunification de 16 Bundesländer dont l'autonomie est assez importante, notamment dans le domaine culturel ; c'est le concept de « *Kulturhoheit* », ou souveraineté culturelle. L'enseignement primaire et secondaire est entièrement régi par le Land, et l'enseignement supérieur en grande partie : le Bund donne les grandes orientations de l'organisation des études et de la recherche, et participe au financement des structures.

Les études supérieures en Allemagne sont fondées sur le double principe de la *Lehrfreiheit* et de la *Lernfreiheit*, c'est à dire de la liberté d'enseignement et de la liberté de formation : les enseignants bâtissent leur cours librement dans le cadre des matières enseignées à l'université ; les étudiants regroupent leurs cours et TD comme ils le désirent, passent leurs examens quand ils le souhaitent, d'où une autonomie dans leur rapport à la documentation qui est frappante pour un observateur français.

Il faut également donner quelques rapides précisions sur le fonctionnement des universités allemandes, avant de rentrer dans le monde des bibliothèques. Les universités allemandes ont une autonomie administrative (« *Selbstverwaltung* »), c'est-à-dire qu'elles choisissent elle-même leur président, qui n'est pas forcément un professeur titulaire, et attribuent les postes d'enseignants. Elles ont au niveau du Land une assemblée politique élue, le *wissenschaftlicher Senat*, qui décide du budget et des grandes orientations en matière culturelle. C'est lui, en particulier, qui rédige la loi sur l'enseignement supérieur (*Hochschulgesetz*) de chaque Land. Les Universités sont divisées en facultés, ou domaines disciplinaires (*Fachbereiche*). Ces domaines sont des regroupent laboratoire(s), bibliothèque(s) et institut(s). En plus de ces structures propres aux facultés, on trouve des structures centrales, dont la bibliothèque universitaire.

2.2. le monde des bibliothèques

Les bibliothèques allemandes se partagent en deux groupes : les bibliothèques publiques «*öffentliche Bibliotheken*», et les bibliothèques d'études ou *wissenschaftliche Bibliotheken*. Sous ce nom sont rassemblées des bibliothèques de nature assez diverse :

- *Spezialbibliotheken* (privée, princières ou de couvent),
- *Regionalbibliotheken* (bibliothèques régionales, ou bibliothèques fédérales),

- et les *Universitäts- und Hochschulbibliotheken* (bibliothèques universitaires et de l'enseignement supérieur).

L'Allemagne compte 78 bibliothèques universitaires, ce qui représente, avec les bibliothèques de composantes, 790 bibliothèques au total. Ces services documentaires sont de taille différente, si bien que les moyennes n'ont pas grande signification. Hans Peter Thun⁶ signale ainsi que le fond de la BU de la Humboldt Universität représente 20 fois celui de l'université Viadrina à Francfort sur l'Oder, qui est en train de se constituer.

2.3. la structure des rapports entre bibliothèques au sein de l'université

Les bibliothèques universitaires se différencient également par la structure de leur système. On distingue entre *einschichtiges Bibliothekssystem* et *zweischichtiges Bibliothekssystem*, soit entre des systèmes à une ou deux strates, c'est à dire plus ou moins centralisés. Le système dit à une strate a été mis en place dans les universités fondées dans les années 60, sur les conseils du *Wissenschaftsrat*⁷, et représente aujourd'hui semble-t-il la tendance majeure de l'évolution des bibliothèques allemandes. Il n'y a qu'une seule direction à la bibliothèque universitaire. Les acquisitions, le catalogage et l'indexation sont centralisés, la question du lieu de conservation du document est envisagée ensuite.

Le système dit à deux strates s'observe dans toutes les anciennes universités, dont la FU qui a été fondée avant les années soixante et qui, à ce titre et malgré sa jeunesse, compte parmi les universités de l'ancien régime. Cette notion recouvre une grande variété de situations. L'idée est ici que les bibliothèques d'institut ou de faculté conservent une très grande autonomie, particulièrement en matière d'acquisition et de budget, par rapport à la bibliothèque universitaire. Il peut cependant y avoir différents degrés de coopération entre les bibliothèques, et la BU peut prendre en charge plus ou moins de tâches pour l'ensemble du système. Ce système est le plus cher, notamment en coût de personnel et d'entretien des locaux, et engendre une très grande hétérogénéité de pratiques sur le campus.

Le choix de la FUUB dans la restructuration de son système représente une exception. En 1991, le système comptait 132 bibliothèques, et en 1999 seulement 76. Depuis la

⁶ http://www.dbi-berlin.de/dbi_pub/einzelpu/thun_ein/thu_01.htm

⁷ Voir en annexe 2

chute du mur, les moyens de la FU ont beaucoup diminué, comme dans toutes les universités allemandes. Il devenait insoutenable de financer plus de 100 bibliothèques avec leurs locaux, leurs personnels, et surtout, d'acheter quatre ou cinq fois le même titre ou le même abonnement sur le campus. Il a donc fallu envisager une rationalisation du système. Cependant, de très grandes protestations se sont élevées contre le système à une strate, forcément plus hiérarchisé, où les responsables de bibliothèques perdaient leur indépendance au profit du directeur de la BU. Il semble également qu'il faille prendre en compte un certain esprit de la FU, hérité des années 70, hostile à l'idée de la centralisation, qui implique une organisation beaucoup plus hiérarchisée des rapports. Les influences se sont opposées au Sénat, et c'est finalement une voie médiane qui a été choisie, sur le principe de la « décentralisation centralisée à moyenne échelle », c'est à dire du regroupement des 70 bibliothèques restantes en 12 bibliothèques de domaine disciplinaire, et à terme 12 établissements, avec 12 directeurs indépendants se réunissant régulièrement pour harmoniser leurs politiques. La BU continue à jouer le rôle de bibliothèque de prêt, n'achète plus de littérature spécialisée, mais seulement des titres interdisciplinaires, et prend en charge quelques missions d'intérêt commun : gestion du personnel, gestion des périodiques électroniques, développement du catalogue-matière, mise à disposition des ressources électroniques. Elle a un rôle de conseil pour le catalogage et l'indexation, gère et finance (du moins jusqu'à cette année) les abonnements aux périodiques électroniques, opère un tri parmi les désherbages des bibliothèques de composantes, et le directeur de la BU est responsable du personnel de toutes les bibliothèques. On n'ira pas plus loin ici dans la description de cette structure originale.

3. Organisation interne des services de la BU

3.1. organigramme

Direction
Administration
Formation
Bibliographie de l'université
Centre de calcul (*Rechenzentrum*)
 Direction et adjoint
 Administrateur Unix/Linux
 Administrateur Unix/SUN
 Administrateur NT/Novell
Public (*Benutzungsabteilung*)
 Direction et adjoint

Prêt sur place et collection de manuels
Centre d'information
Acquisition, Réception et traitement (*Zugangsabteilung*)
Direction et adjoint
Acquisition
Catalogage
Indexation
Service des thèses
Reliure, équipement
Périodiques
Webteam
Centre de reprographie

3.2. commentaires sur l'organigramme

Cet organigramme n'est en fait pas tout à fait conforme à la réalité : par exemple, il n'y a pas en ce moment de responsable du département « administration », c'est le directeur qui a pris cette responsabilité supplémentaire, et qu'il cumule avec la responsabilité de la gestion du personnel pour toutes les bibliothèques du campus.

La FU est une bibliothèque de formation, c'est à dire qu'elle peut assurer la partie pratique des formations du personnel à Berlin. En ce moment, il n'y a de formation que pour de futurs assistants (voir en annexe 3).

La bibliographie des textes publiés par des membres de l'université est éditée annuellement. Les deux bibliothécaires diplômées chargées de la mettre à jour ont deux postes de « télétravail », c'est à dire qu'elles travaillent chez elles, la FUUB ayant veillé à ce qu'elles disposent d'un équipement informatique suffisant, et d'un accès à toutes les bases de données et CDROM de la bibliothèque. Elles passent à la bibliothèque une journée par semaine chacune afin de garder le contact avec l'ensemble du personnel. Cette bibliographie joue un rôle dans l'attribution des fonds aux instituts, car la quantité de publications est un gage de l'efficacité de l'équipe de recherche.

Le centre de reprographie a des missions assez variées. Il peut faire des microfiches de livres non communicables pour des raisons de conservation, ou rétablir des microfiches sur papier, contre rémunération à prix coûtant (1 euro la microfiche). Le service dispose également d'un atelier photo classique et numérique. C'est là que sont conservés les négatifs de des photos des bâtiments de l'université, pour archive et éventuellement communication (c'est ainsi que j'ai eu l'autorisation d'utiliser certaines photos pour mon rapport ou mon mémoire de stage). Le centre de reprographie de la FUUB étant la seule structure de ce type à Berlin, il réalise également des travaux pour d'autres établissements.

Service public et acquisition sont présentés plus bas, car c'est là que s'est déroulé mon stage. Le système informatique de gestion choisi depuis 1999 est Aleph 500.

4. Description des fonds et des moyens de la BU

4.1. histoire des fonds

Les fonds des la bibliothèques de la FU couvrent de nombreux domaines ce qui représente 7,8 millions d'unités documentaires et 24 000 abonnements vivants, soit le plus gros système d'Allemagne. La bibliothèque universitaire elle-même contient plus de deux millions de documents.

Collections (1999)	
livres et documents reliés	2 146 945
périodiques et autres imprimés	4 404
microfiches	234 895
photographies et diapositives	506
documents audio	98

Les fonds de la BU couvre tous les domaines, et plus particulièrement les sciences humaines et sociales : A partir de la bibliothèque Stein (voir plus bas), elle développe une collection particulièrement importante sur le socialisme. Elle a également des collections très importantes d'ouvrages de références, bibliographies et encyclopédies internationales. De 1952 à 1995, la FUUB a reçu en dépôt légal un exemplaire de chaque livre paru à Berlin. Cependant, depuis la restructuration du système, elle n'acquiert plus que dans les matières interdisciplinaires, la section « général » de la classification et en art, car ce sont les autres bibliothèques qui ont la responsabilité de l'accroissement des collections dans les matières particulières.

La BU conserve certaines collections un peu particulières qui lui ont été confiée après les bombardements et la scission de la ville, qui ont détruit des bibliothèques ou centres de documentation, ou rendu leurs fonds inaccessibles. Ainsi, des thèses de droit manuscrites du XVIIIe siècle provenant de l'ancienne chambre juridique de Prusse, un dépôt de l'association berlinoise d'homéothérapeutes, une importante collection de programmes scolaires prussiens du centre pédagogique. Par héritage ou achat, elle a également acquis des collections particulières d'un grand intérêt, en particulier celle du collectionneur Stein, qui a rassemblé toutes les parutions socialistes ou sur le socialisme disponibles dans l'entre-deux-guerres. Pour la bibliothèques d'une université « anti », cette collection est d'un très grand intérêt (aux sources de l'idéologie de l'adversaire !), et a conduit à la constitution d'une collection spécialisée sur le socialisme.

Enfin, il faut signaler que la BU a pu acquérir beaucoup d'œuvres originales par ces dons ou legs, ou par achat chez un libraire d'ancien ou en vente aux enchères. Ces

ouvrages étaient achetés pour leur intérêt scientifique uniquement, et non pour leur valeur bibliophilique. Il s'agissait en fait de reconstituer les fonds d'une BU tels qu'ils avaient pu se constituer au cours des siècles dans les universités plus anciennes, probablement dans l'intention d'arriver au niveau des collections de la prestigieuse Humboldt-Universität. Cette manière de voir les livres a cependant pu conduire à des abus, et notamment à mépriser les reliures des ouvrages anciens. La responsable du service d'acquisition s'en est alarmée et a constitué dans le magasin une collection à part, consultable en sa présence et séparée par une grille du reste du magasin. C'est là notamment qu'est conservé Mein Kampf, ou une édition originale du Kapital, rangés sur l'étagère qui est montrée en photo. Il est particulièrement étonnant de voir le nombre d'ouvrages anciens en magasin, et empruntables sans restriction, dans une bibliothèque aussi jeune.



rara

4.2. moyens

Pour remplir ses missions, la FUUB doit être une grosse bibliothèque, dotée de moyens importants. Le tableau suivant donne les chiffres de l'année 1999 :

Budget (1999)	
budget annuel	2 037 937 DM, soit 1 018 968 Euros
revenus supplémentaires (dons,...)	319 000 DM, soit 159 500 Euros
Acquisitions	
livres et ouvrages reliés	24 617
périodiques et autres imprimés	56
microfiches	15 558
Personnel	
Höherer Dienst (cat.A)	10
Gehobener Dienst (cat.B)	58,5
Bibliotheksangestellte (cat. C)	60
autres employés, personnel enseignant, étudiants	18

Les moyens dont dispose la BU sont, on le voit, sans commune mesure avec ceux dont peuvent disposer nos bibliothèques universitaires françaises. La FUUB se sent cependant très à l'étroit, car tous ses postes budgétaires ont été très affectés par la réunification. Ainsi, par rapport à un indice 100 en 1976, le budget d'acquisition de la FU est à 138 en 1995, ce qui ne représente que 45% du pouvoir d'achat de 1976.

Service public

1. Salle de lecture et prêt

1.1. prêt

Les livres de la FUUB peuvent avoir quatre localisations différentes : magasin ouvert, magasin fermé, magasin extérieur, fonds de manuel. Le magasin ouvert est un ancien magasin « traditionnel » qui a été ouvert en 1985 : les utilisateurs y rentrent depuis librement et circulent entre les étagères sur quatre étages pour chercher leurs livres (les autres documents sont conservés à part). Les livres sont pas rangés selon leur année d'acquisition et le numerus currens, ce qui n'est pas sans déconcerter les nouveaux lecteurs les premiers temps, ainsi que j'ai pu l'observer au début du semestre. Mais l'habitude se prend très vite. Il est certain que cette manière de classer permet de réaliser de considérables économies de temps au moment du catalogage, puisqu'il n'y a pas d'indice à construire et que la cote se fait automatiquement. Le gain de place est également très important : les étagères ne sont pas plus écartées que pour les magasins fermés. Enfin, il y a très peu de problèmes de mauvais rangement car les lecteurs décident sur place de prendre ou de ne pas prendre le livre, et s'ils le prennent ils passent par la banque de prêt et le retour se fait comme pour le magasin fermé ; les livres sont rangés par les magasiniers.

Comment se fait le partage entre livres destinés au magasin fermé et ceux destinés au magasin ouvert ? La première distinction se fait d'après la cote : en effet, la bibliothèque a utilisé jusqu'en 1969 une classification alphabétique grossière par matière (G pour la philosophie, par exemple) et ce n'est qu'après cette date que le système actuel a été mis en place. On ne trouvera donc en magasin ouvert que des livres arrivés après 1969 à la BU. Le deuxième critère est le format du livre : les documents trop petits ou trop fins, qui peuvent facilement disparaître entre deux étagères ou être volés sont conservés en magasin fermé. La nature du document rentre également en jeu : les thèses sont toutes rassemblées au même endroit en magasin fermé, les périodiques qui n'ont pas été relégués en magasin extérieur sont dans un magasin ouvert réservé aux périodiques. Enfin, seuls les imprimés postérieurs à 1850 peuvent rentrer en magasin ouvert. Le choix du lieu de conservation est déterminé dès le service d'acquisition.

La taille du fond de la BU et le nombre de prêts effectués chaque jour nécessitent une logistique très efficace. Il y a huit étages de magasin, plus une cave et un rez-de-chaussée. J'ai demandé plusieurs fois quelle était la surface totale mais il ne semble pas que la question se soit jamais posée ainsi. Les commandes se font sur l'OPAC et s'impriment au huitième étage sous forme de bons de commande en double exemplaire où ils sont réparti par étage. Le magasinier rempli de petits wagons en plastique qui sont envoyées au prêt ou en salle de lecture sur des rails. Les documents sont ensuite « mis à disposition » (*die Bereitsstellung*), il s'est passé entre trois quart d'heures et une heure entre la commande sur l'OPAC et la mise à disposition. Une fois traité, le document est rangé sur une étagère et reste cinq jours à disposition, mais la plupart des utilisateurs ont commandé sur les postes de la bibliothèque et viennent chercher leurs documents au bout d'une heure sans attendre que le système envoie un email ou une lettre.

1.2. salle de lecture

salle de lecture



La salle de lecture est une fierté des bibliothécaires de la FUUB ; elle a été récemment rénovée et son espace clair et bien aménagé est en effet une réussite. La salle de lecture s'organise en fait en trois espaces différents. Le premier espace, celui de la photo, est la salle de lecture proprement dite, avec environ 60 000 exemplaires d'ouvrages de références, de manuels et de fondamentaux rangés en accès libre selon une classification alphabétique. On trouve également en salle de lecture des *carrels*, dont l'attribution est gérée directement par la responsable du service public. Les demandes doivent être motivées par une échéance universitaire ou de mauvaises conditions de travail sur le lieu

de vie. Ces carrels sont très demandés, et le calendrier d'attribution est plein plusieurs mois à l'avance.

La deuxième partie de la salle de lecture, dite aussi « salle de lecture silencieuse » (*Stiller Lesesaal*) est séparée de la première par une cloison de verre. Elle est consacrée à la lecture silencieuse, c'est-à-dire en fait interdite aux claviers des ordinateurs portables. Enfin, la salle des périodiques propose en accès libre les derniers titres des abonnements papiers vivants de la FUUB.

Salle de lecture silencieuse



2. Centre d'information

2.1. le centre d'information de la BU

Huit bibliothécaires diplômés travaillent au centre d'information de la FU, à mi-temps, en cumul avec une ou plusieurs tâche interne (catalogage, formation, suivi des bibliographies et banques de données...). Le principe est que seules des personnes motivées par ce service font partie de l'équipe. Le centre d'information répond à des questions bibliographiques et donne également des renseignements pratiques sur la localisation des bibliothèques d'institut dans le campus, les conditions d'obtention de la carte de lecteur, ou sur la manière de contacter un membre de l'équipe de la bibliothèque. Tous ces renseignements sont donnés sur place, à un triple bureau placé au centre de la pièce (voir schéma). Les bibliothécaires au guichet répondent également au téléphone et, chacun son tour, aux emails adressés au centre d'information.

L'équipe assure également la formation des usagers, ce qui comprend des visites régulières de la Bibliothèque, ainsi que des formations plus ciblées, formation à l'utilisation d'Internet ou des bases de données dans une matière spécifique. Ce sont les mêmes bibliothécaires qui assurent la production et la distribution des papiers de présentation de la bibliothèque, du catalogue ou des bibliographies nationales. Cette équipe effectue donc un travail de première importance pour l'accueil des usagers. On comprendra mieux la nécessité d'un centre d'information performant et rapide quand auront été présentés les catalogues de la FUUB, dans la partie suivante.

Le service d'information tient à la disposition des étudiants des petits guides de l'utilisateur qui expliquent en une page les différents services proposés par la bibliothèque. Il existe une version anglaise et une version française de ce guide, la dernière version française étant beaucoup plus courte et datant de 10 ans. J'ai fait une nouvelle version de ce guide en français, qui est aussi accessible en ligne à partir de la page d'accueil de la FUUB (<http://www.ub.fu-berlin.de/>)

3. La collection de manuels (Lehrbuchsammlung)

Collection de manuels



3.1. les fonds de manuels dans les BU allemandes

Les premières collections de manuels sont apparues dans les années 50 en Allemagne. Elles sont devenues la norme à partir de 1969, au moment de la publication des recommandations du *Wissenschaftsrat*, qui étaient destinées à donner des lignes directrices fédérales, au moment de la construction de nombreuses universités nouvelles.

Les collections de manuels sont toujours en accès libre, administrées par la BU mais dans des locaux séparés et avec un budget propre. Le délai de prêt des documents est un peu plus court, afin de permettre au plus grand nombre d'étudiants d'y avoir accès. La fondation Volkswagen joue un grand rôle dans la constitution de ces collections en faisant des dons annuels aux bibliothèques. La FUUB est bénéficiaire de l'un de ces dons.

Les collections de manuels sont d'importance assez variable, de 30 000 à ,70 000 volumes selon les établissements⁸. Le nombre de prêts est proportionnellement très important ; il tourne en effet autour du tiers du total des prêts. En ces temps de restriction budgétaire, les collections de manuels sont un sujet sensible, car il est hors de question de faire baisser la proportion de manuels par étudiant, plutôt réduire les autres acquisitions. Les étudiants ont manifesté en 1998, dans toute l'Allemagne, pour protester contre le manque de moyens des Universités, et la pauvreté des collections de manuels faisait partie des critiques. Les bibliothécaires sont toujours très choqués que les Français n'aient pas d'équivalent des *Lehrbuchsammlungen* : comment doivent donc faire les étudiants, ils ne peuvent pourtant s'acheter tous les livres !

3.2. les manuels à la FUUB

La *Lehrbuchsammlung* est située un peu à l'écart de la BU, avec une entrée séparée, même si on peut y accéder par le catalogue. 40 000 exemplaires sont en accès libres, classés par matière.. Parmi elles, le droit et les sciences naturelles, dont la médecine, sont particulièrement bien représentés (on voit sur la photo les sciences naturelles) : en effet, la production de manuels est très grande dans ces domaines, et la demande est très importante, ce qui n'est pas le cas des matières littéraires. Ne sont rassemblés dans la *Lehrbuchsammlung* que des ouvrages coûtant plus de 20 DM, soit 10 E, en-deçà il est considéré que les étudiants peuvent s'acheter eux-même les livres. La *Lehrbuchsammlung* organise une fois par an une bourse aux livres avec les anciennes éditions et les exemplaires abîmés. Les livres sont vendus très peu cher, entre 2 et 10 DM, soit entre 1,5 et 5 E selon l'état et la qualité de reliure. Les sommes récoltées restent dans le budget de la *Lehrbuchsammlung*, ce qui a représenté cette année un total d'environ 5000 DM.

⁸ Les Bibliothèques dans l'Université, page 287.

4. Le prêt entre bibliothèques

4.1. le PEB en Allemagne (*Auswärtiger Leihverkehr*)

Il est important, avant de présenter le travail des bibliothécaires de la FU chargés du PEB, de présenter rapidement le fonctionnement du prêt en Allemagne⁹. Le dernier règlement allemand du PEB, **Die Ordnung des Leihverkehrs in der Bundesrepublik Deutschland : Leihverkehrsordnung**, abrégé en LVO, a été élaboré en 1993 pour prendre en compte les changements introduits par l'informatisation des bibliothèques. Le PEB correspond en Allemagne à une conception ancienne des rapports entre les bibliothèques, puisque le tout premier LVO, élaboré en Prusse, date de 1893.

L'Allemagne est divisée depuis 1979 en régions de prêts qui ne recouvrent pas tout à fait les *Bundesländer* : ainsi, Berlin et le Brandebourg forment une seule région de prêt. Chaque région avait un catalogue papier central, à qui les commandes étaient adressées, et qui les redirigeaient vers la ou les bibliothèques capables d'y répondre. Avec l'informatisation des catalogues et la mise en réseau des ressources, il devient possible d'expédier directement la demande à la bonne bibliothèque. Depuis 1993, toutes les demandes, envoyées et reçues dans une région, sont donc envoyées à la bibliothèque cible, par l'intermédiaire d'une bibliothèque centre régional qui reçoit et distribue les demandes d'abord à l'intérieur de sa région de PEB. Pour les demandes de PEB émanant de la région, l'idée est d'avoir une bibliothèque avec un service expert, qui garde également l'ancien catalogue central pour les fonds qui ne seraient pas encore rétrocatalogués, le principe étant de n'envoyer les demandes hors de la région qu'en cas de réelle nécessité. On peut se demander pourquoi les demandes de prêt ne sont pas envoyées directement à la bonne bibliothèque, une fois que cette vérification a été effectuée. Il s'agit en fait de réduire les coûts du transporteur Subito¹⁰ celui-ci en fait n'a à assurer de transfert de courrier et de documents qu'entre quelques bibliothèques, car les bibliothèques secondaires du réseau vont elles-même chercher leur courrier régulièrement, certaines bibliothèques qui passent tous les jours venant chercher le courrier d'autres établissements qui ne viennent alors que deux ou trois fois par semaine à l'établissement plus proche qui leur rend ce service. Cette manière de faire peut

⁹ Pour une présentation plus détaillée en français, on se référera au rapport de stage de S. Le Bescond, cité dans la bibliographie

¹⁰ www.subito-doc.de/ Subito est un système coopératif associant l'Etat Fédéral et les Länder. Le projet a vu le jour en 1994 ; le système a démarré fin 97:

apparaître compliquée, mais fonctionne très bien, et les coûts sont de fait très réduits : 3 DM pour une monographie ou 20 pages de photocopies.

Ces frais, pour les étudiants de la FU, sont pris en charge par la BU. Le PEB est un moyen efficace et très utilisé pour combler les lacunes et faire face aux exigences d'une société de l'information : en 1999, LA FU a reçu 17 662 demandes de PEB et en a envoyé 17 803.

4.2. fonctionnement du PEB à la FUUB

Les utilisateurs remplissent à la machine à écrire, avec une certaine discipline, les bulletins roses de l'IFLA, souvent après avoir localisé le document avec les bibliothécaires du service d'information. Les bulletins complétés sont ensuite envoyés au PEB, où quatre bibliothécaires à mi-temps vérifient les données bibliographiques et la localisation, en cherchant notamment à déterminer si le document n'est pas déjà présent à Berlin ou au Brandebourg. Elles attribuent ensuite un *Leitweg* (itinéraire) à chaque demande : il faut choisir la bibliothèque, quand le document est signalé plusieurs fois, et l'envoyer à la bibliothèque tête de réseau de la région correspondante, ou bien choisir le PEB en ligne. Le choix de la bibliothèque se fait en fonction des expériences d'échanges passés ; les bibliothèques ont manifestement plus ou moins bonne réputation en ce domaine. Les bibliothécaires n'envoient qu'un dernier recours de prêt à la bibliothèque qui fait figure de pôle spécialisé dans le domaine correspondant (*Schwerpunktbibliothek*), afin d'éviter l'engorgement des services de ces établissements, naturellement appelés à traiter beaucoup de demandes.

Les envois de bulletins et les réceptions de documents, ainsi que le suivi des commandes et de la durée des prêts est assuré par deux Fachangestellte, une à plein temps et une à mi-temps. La réception des demandes envoyées à la FU est assurée par une bibliothécaire, qui vérifie les cotes dans le catalogue, et la conformité des données d'exemplaires, notamment pour les périodiques. Il y a, enfin, toujours une Fachangestellte du service de prêt qui enregistre le prêt des documents descendus du magasin ou qui photocopie les articles commandés.

On voit que le PEB est une activité très importante, en termes de force de travail. Il s'agit là aussi d'une mission centrale, puisque les bibliothèques d'institut font passer toutes leurs demandes par la BU. J'ai participé à toutes les tâches qui permettent d'assurer le PEB, du conseil à l'utilisateur à la réception et au prêt, en passant par la localisation des documents et la commande, y compris en ligne. Cela m'a permis de me

familiariser avec les outils bibliographiques en ligne utilisés par nos collègues allemands (voir en annexe 4 la présentation des principaux catalogues).

En envoyant une demande de PEB à la BNF, j'ai pu constater que le CCFr était un outil mal connu : quelles sont les bibliothèques représentées, quelles sont les modalités de recherche ou quelle est la différence entre le CCFr et le catalogue de la BNF ? J'ai donc proposé de rédiger une notice explicative en allemand, qui puisse également servir aux bibliothécaires du service d'information. Cette notice est jointe en annexe 1.

Acquisition

Je n'ai été longtemps , parmi toutes les divisions du service Acquisition, Réception et Traitement, qu'à l'acquisition : en effet, il semblait peu utile de rester longtemps au catalogage ou même à l'indexation. J'ai passé cependant au moins une journée dans chaque division, ce qui me permet de faire une présentation succincte de chacune d'entre elles. Enfin, comme j'ai beaucoup pratiqué les catalogues de la BU au centre d'information et que j'ai passé quelques temps avec un conservateur à indexer, je peux faire une présentation de ces catalogues.

1. Présentation générale du service Acquisition, Réception et Traitement

L' acquisition est couplée depuis 1999 avec le département catalogage en un service « réception ». Il n'y a pas encore de directeur de service.

Le service a le responsabilité matérielle du développement des collections. Il s'agit, en effet, de commander, payer , recevoir et équiper les documents demandés par les Fachreferente, qui ont la responsabilité intellectuelle du développement des collections. C'est là également que sont reçues et traitées les thèses de l'université, ainsi que celles, obtenues par échange ou dépôt, des universités allemandes ou étrangères. En ce qui concerne les périodiques, le service d'acquisition gère le suivi de ses abonnements papier et assure la gestion des abonnements électroniques pour toutes les bibliothèques de l'université. Enfin, le service est chargé du traitement préalable des dons, avant que les Fachreferente ne décident de ce qu'il est judicieux de garder.

Les missions du service sont donc multiples, en lien avec toutes les étapes de la chaîne interne du livre. En effet, une fois reçu, le document est intégré dans le système informatique, il reçoit éventuellement une notice de catalogage provisoire s'il est déjà signalé à Berlin, il est signalé dans le catalogue et peut être commandé. Toutes ces tâches sont effectuées depuis l'été 2001 dans le module acquisition d'Aleph, utilisé depuis 1999 par la bibliothèque pour les autres applications.

Le service comprend 21 personnes, contre 30 il y a quelques années, conséquence des restrictions budgétaires, mais la masse de documents à traiter a elle aussi nettement diminué, si bien que l'augmentation de la charge de travail n'a pas été si sensible qu'on pourrait le croire.

2. Acquisition

2.1. organisation du travail à l'acquisition

Le travail est partagé en fonction de la nature du document à acquérir, livres divers, manuel, périodique sur papier, périodique électronique, ou thèse. Le traitement des dons, en revanche, est partagé entre toutes les bibliothécaires diplômées. Il s'agit d'effectuer un premier tri avant de confier les documents au Fachreferent concerné, qui décidera des exemplaires à garder ou à donner éventuellement à d'autres bibliothèques.

Le livre est équipé dès que sa réception est enregistrée dans le système. Il est intéressant de noter que beaucoup de livres partent chez le relieur. Dans les années 80, tous les livres de poche recevaient une reliure. A présent, seuls les manuels à couverture souple sont reliés systématiquement, car ils se dégradent très vite. Les périodiques sont reliés régulièrement, la fréquence étant fonction du rythme de parution du titre. Enfin, certains ouvrages particulièrement abîmés sont envoyés par le service de prêt. La Freie Universität n'a pas de relieur à domicile (comme c'est le cas ailleurs), elle a donc des accords avec plusieurs entreprises de Berlin. Le budget de reliure représente actuellement environ 110 000 euros par an, contre 300 000 au début des années 80. Sur le total des documents envoyés à la reliure, 50 à 60 % sont des périodiques, 20 % des manuels, 20 % sont des restaurations demandées par le service de prêt, et 5 % sont des monographies « normales » reliées dès l'acquisition.

Les abonnements ont été redistribués dans l'université à l'occasion des restrictions budgétaires. La règle qui prévaut désormais est celle du « *ein Titel einmal* », c'est à dire qu'il ne doit pas y avoir d'abonnement en double dans l'université. Les exemplaires reçus sont conservés dans la bibliothèque qui assure le développement des collections en lien avec la matière. La BU, en conséquence, ne reçoit plus que 200 périodiques sur papier environ, de portée générale. Les périodiques électroniques, eux, sont acquis et traités uniquement par la BU, qui assure à toutes les bibliothèques d'institut l'accès aux exemplaires en ligne. Cela représente un très gros budget, et une très grosse charge de travail ; aussi est-il question de partager les frais d'abonnement avec les autres bibliothèques.

2.2. participation du stagiaire

La plus grosse part du travail a consisté à acquérir des manuels, et à les rentrer dans le système lors de leur réception, ce qui m'a permis une rapide approche du catalogage en norme RAK (*Regel für Alphabetische Katalogisierung*). J'ai également pu participer au traitement des dons, et donc m'initier aux catalogues en lignes des bibliothèques allemandes, puisqu'il fallait chercher à déterminer où étaient déjà conservés les documents à traiter. Toutes ces tâches, effectuées dans Aleph, m'ont familiarisée avec un module qui est encore très peu utilisé en France. Si la navigation est au début un peu difficile, le gain de temps par rapport aux méthodes traditionnelles est impressionnant. J'ai participé également à la gestion des nouveaux abonnements de périodiques électroniques. Il s'agit, lorsque le service a reçu une lettre de l'éditeur notifiant la prise en compte de l'abonnement, de vérifier si l'accès est bien possible et comment, et si l'accès autorisé correspond à ce qui a été convenu dans l'abonnement. Il s'agit d'un travail fastidieux, car il faut prendre chaque titre séparément, bien sûr, et qu'en plus les choses vont rarement bien la première fois. Il faut donc relancer les éditeurs et attendre avant de recommencer les tests.

3. Les catalogues de la BU

Les documents disponibles à la BU et dans les autres bibliothèques de l'université sont signalés dans trois catalogues différents.

3.1. l'ancien catalogue papier

L'ancien catalogue papier occupe toute une salle. Il contient en fait deux catalogues ; l'ancien catalogue 1 qui recense les fonds de la BU et les documents que les bibliothèques de composantes ont en commun avec la BU, et l'ancien catalogue 2, qui recense les fonds disponibles seulement dans les bibliothèques d'instituts. Les deux catalogues sont dans les mêmes tiroirs, séparés par un signet en plastique. Ce catalogue double est très difficile d'utilisation. Les étudiants, tout d'abord, n'ont jamais pris l'habitude de feuilleter des fiches et de comprendre les renvois d'un catalogue traditionnel. De plus, les normes de catalogages ont changé depuis l'informatisation : depuis 1975, une norme de catalogage MARC est en vigueur, la *Regel für Alphabetische Katalogisierung* (RAK), mais l'application de cette règle avait été laissée à l'appréciation de chaque bibliothèque, si bien que toutes les notices de l'ancien

catalogue, soit jusqu'en 1989, sont en Alte Preussische Instruktionen, qui datent de 1899. Or, cette règle a la particularité de demander le classement par titre non pas au premier mot significatif du titre, mais au premier mot dans la hiérarchie grammaticale, et toujours en suivant cette hiérarchie. Ainsi, le *Petit traité des grandes vertus* sera classé à Traité, puis à Vertu, puis à la date d'édition. A cette difficulté vient s'ajouter le problème de la transcription du I et du J. C'est ainsi par exemple que « Jarre » sera classé avant « Ion ». Enfin, la séparation temporelle entre catalogue informatique et catalogue papier n'est pas très claire. Officiellement, la date charnière est 1989, mais quelques titres des années précédentes ont été catalogués dans l'OPAC à titre expérimental. De plus, il a été amorcé un début de rétroconversion par des informaticiens contractuels il y a quelques années, à partir de la fin de l'alphabet. Cette opération s'est terminée avec le départ des informaticiens, et il n'est pas question pour l'instant de la poursuivre de manière systématique, par manque de personnel et de budget. Les titres sont rentrés dans l'OPAC au fur et à mesure des prêts.

3.2. le catalogue matière papier

Le catalogue matière papier a été informatisé en mode image (<http://ipac.ub.fu-berlin.de/de/index.htm>). Les recherches par mot-clefs sont ainsi possibles sur Internet pour les ouvrages acquis avant 1989, mais cette possibilité est peu utilisée, car le mode image garde les inconvénients du papier, et de plus, le feuilletage est plutôt plus difficile car toutes les fiches n'ont pas été indexées et que le mode image ne permet pas de faire de recherche sur tout le texte de la fiche. Au mois de novembre, certains bibliothécaires et le directeur testent un catalogue régional en ligne, celui de la Hesse (<http://retro.hebis.de/>). Ce catalogue est en fait un catalogue sur fiches informatisé en mode image. Chaque fiche a été indexée, et un moteur de recherche spécialisé permet de faire des recherches relativement fines. Cette possibilité est envisagée pour reprendre l'ancien catalogue matière et pour informatiser l'ancien catalogue alphabétique.

3.3. l'OPAC

L'OPAC est le premier outil utilisé pour la recherche de documents. Il permet, de la bibliothèque ou d'un PC connecté à Internet, de faire des recherches simples, complexes ou avancée, de connaître la disponibilité et les conditions d'accès au document, de le réserver ou d'en demander le prêt, de prolonger les prêts déjà obtenus. Les usagers ont également la possibilité de commander sur l'OPAC des ouvrages qui n'y sont pas encore

signalés, car publiés avant 1989, en rentrant aux-même la cote trouvée dans l'ancien catalogue et en attribuant un code-barre fictif au document.

L'un des grands intérêts du logiciel Aleph pour la FUUB est qu'il est utilisé par les trois universités de Berlin, et donc les catalogues ont sensiblement les mêmes possibilités, ce qui est très intéressant pour les utilisateurs : ceux-ci en effet sont souvent inscrits dans plusieurs bibliothèques.

Conclusion

Au terme de ce rapport, il serait intéressant de donner quelques impressions d'ensembles sur ce séjour, afin de tenter décrire, après le fonctionnement de la bibliothèque universitaire, les habitudes professionnelles des bibliothécaires de la FUUB.

Le premier mot ici serait alors *Benutzerfreundlichkeit*, pour décrire une convivialité, un confort d'utilisation dont bénéficie l'utilisateur. Cela se sent notamment à l'attention portée au silence dans la bibliothèque : le prêt et l'espace de références ne sont pas au même étage que la salle de lecture. Dans cette salle de lecture même il est prévu un espace interdit aux ordinateurs, ceci afin de ne pas gêner ceux que dérange le bruit des claviers. Toutes les photocopieuses, y compris celle qui sont dans le magasin (ouvert) de périodiques, sont dans des espaces séparés. La présence d'un vestiaire gratuit dans le hall d'entrée, et de casiers à tous les étages contribuent également au confort d'utilisation, de même que la cafétéria située au sous-sol. L'accueil est particulièrement convivial ; les bibliothécaires du centre d'information se déplacent jusqu'aux postes OPAC pour mieux aider les utilisateurs, et l'accès aux bureaux se fait dans la continuité des espaces publics, sans que l'utilisateur ait l'impression de pénétrer dans une partie « privée » de la bibliothèque. Parallèlement, on pourrait évoquer une « *Mitarbeiterfreundlichkeit* » qui semble toute naturelle aux bibliothécaires mais qui a provoqué mon admiration. L'effort ergonomique est évident, les bureaux comme les sièges sont réglables en hauteur, les meubles sont beaux et de bonne qualité.

J'ai également été frappée, dans un autre registre, par l'absence de portiques antivol à la sortie des salles ou des magasins : les utilisateurs sont invités à laisser leurs sacs et manteaux, et un employé surveille les entrées et les sorties. Lorsque je m'en suis étonnée, il m'a été répondu que ce système ne paraît pas très satisfaisant, mais que le coût de l'équipement est élevé. Beaucoup de mes questions ont d'ailleurs paru incongrues aux bibliothécaires à qui je les posais : ainsi, à chaque fois que j'ai demandé un nombre de mètres carrés ou linéaires, ou un nombre de places assises, il m'a été proposé en souriant de compter moi-même. Certaines statistiques ne sont jamais sorties, ne serait-ce qu'une très simple distinguant les usagers selon leur provenance (FU, autres étudiants, non étudiants), alors que les données sont enregistrées dans Aleph. La notion de politique d'acquisition non plus n'a pas semblé un concept bien utile. De manière générale, il semble que la FUUB soit encore dans une culture professionnelle de

l'abondance, où il n'y a pas vraiment besoin de compter et de choisir. Il est impressionnant, d'ailleurs, de lire la description des collections sur un guide des années 80 : dans beaucoup de domaines il est annoncé rien moins que « l'exhaustivité ».

Un tel niveau d'exigence doit être réévalué en fonction des nouvelles conditions économiques, mais c'est probablement cette conscience de l'importance de la bibliothèque universitaire et de ses missions qui me restera de ce séjour.

Bibliographie sommaire

BUSSE Gisela von, ERNESTUS Horst, und PLASSMANN Engelbert : *Das Bibliothekswesen der Bundesrepublik Deutschland : ein Handbuch* / Wiesbaden : Harrassowitz, 1999, 510pages.

LE BESCOND, Isabelle: *Rapport de stage : Prêt entre bibliothèques et fourniture de documents dans les bibliothèques allemandes d'étude et de recherche*, [On Line].

Ministère de l'Education nationale, sous-Direction des Bibliothèques et de la Documentation et Deutsches Bibliotheksinstitut, 1999. [Consulté le 23/06/2001]

<http://www.sup.adc.education.fr/bib/Acti/Coop/Stag/Lebes/System.html>

THUN, Hans-Peter : *Eine Einführung in das Bibliothekswesen der Bundesrepublik Deutschland*. [On Line]. Berlin : Deutsches Bibliotheksinstitut, 1998.[consulté le 10/05/2001]. http://www.dbi-berlin.de/dbi_pub/einzelpu/thun_ein/thu_01.htm

Renoult, Daniel (Dir), *Les bibliothèques dans l'Université*, Edition du cercle de la Librairie, Collection Bibliothèques. Paris 1994, 353 pages.

Table des annexes

ANNEXE 1 : DOCUMENTS RÉALISÉS AU COURS DU STAGE.....	II
ANNEXE 2 : ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL DES BIBLIOTHÈQUES ALLEMANDES	IX
ANNEXE3 : LE PERSONNEL	XII
ANNEXE 4 : CATALOGUES GÉNÉRAUX ALLEMANDS EN LIGNE	XVI
1. A Berlin et dans le Brandebourg	XVI
2. Dans toute l'Allemagne	XVII

Annexe 1 :

Documents réalisés au cours du stage

Présentation du CCfr

Der Catalogue Collectif de France (CCFr)

Siehe: <http://www.ccf.fr.bnf.fr>

Der CCFr ist eine gemeinsame Suchmaske von drei französischen Bibliotheken bzw. Bibliotheksverbünden, die erlaubt, mit einem einzigen Zugang zu mehreren französischen OPACs zu gelangen.

Zugänglich sind: besondere Bestände großer Stadtbibliotheken, sowie « BNF OPALÉ+ » und der SUDOC.

Der Sudoc (Système Universitaire de DOcumentation), gemeinsamer Katalog der Universitätsbibliotheken ist aber auch noch unter die Adresse <http://www.sudoc.abes.fr/> zu finden ; er wird zur Zeit noch nicht bei jeder Suche im CCFr berücksichtigt.

Auf der Website des CCFr finden Sie eine Übersicht über die 3900 teilnehmenden Bibliotheken (auf « répertoire des bibliothèques » klicken) und den gemeinsamen Katalog (auf « localisation de documents » klicken).

• Der Katalog

Inhalt:

Der CCFr erlaubt den Zugang zu drei gemeinsamen Katalogen:

- OPALE + enthält etwa 7 Millionen Anzeigen, die die 8 Millionen Bücher und Zeitschriften der BNF beschreiben.
- Der SUDOC enthält mehr als 4 Millionen Anzeigen, von Bücher, Zeitschriften, Doktorarbeiten und anderen Dokumenten von 110 Universitätsbibliotheken und anderer Wissenschaftlicher Bibliotheken Frankreichs.
- Der Katalog der Altbeständen (vor 1811 gedruckt) von 55 wissenschaftlichen bzw. öffentlichen Bibliotheken enthält mehr als 2 Millionen Titelaufnahmen. Es ist das Ergebnis einer speziellen Retrokonversion : Die Bibliotheken sind wegen ihrer Spezialbestände ausgewählt worden, zum Beispiel die Bibliothèque Municipale de Nantes für den "Fonds Jules Verne".

Technik

Allein die Altbestandskataloge sind im Server gespeichert, andere Kataloge werden über eine Z-39.50 Schnittstelle befragt.

Anzeigen :

Die Anzeigen sind sehr heterogen, weil sie aus manchmal sehr alten handgeschriebenen Katalogen stammen.

Suche

Auf der Homepage zuerst auf "localisation de documents" (rechts in der Mitte) klicken, dann eine Suchweise bestimmen, entweder "recherche simple" (Einfache Suche), "recherche combinée" (Erweiterte suche), oder per Dokumenttyp (recherche par type de documents)

- Einfache Suche

Es gibt die Möglichkeit, per Autor, Titel, Jahr, Herausgeber, oder per Ort zu suchen (auteur, titre, année d'édition, éditeur, lieu d'édition). Ganz Rechts ist einen Alphabetischen Index für Autoren und Titel erreichbar.

- Erweiterte Suche

Ermöglicht per: Autor, Autor/Person, Autor/Körperschaft, Titel, Jahr, Herausgeber bzw. Ort zu suchen (auteur, auteur personne physique, auteur collectivité, titre, année d'édition, éditeur, année d'édition)

Die Suchbegriffe können mit den Booleschen Operatoren kombiniert werden.

- "Recherche par type de documents"

Die Suche kann auch auf einen bestimmten Dokumenttyp bzw. bestimmte Sprache beschränkt werden. In diesem Fall muss der Benutzer auf den entsprechenden Begriff klicken : "monographies" (Monographien), Manuscrits (Handschriften), oder "cartes et plans" (Karten)

Die Ergebnisse werden als Kurztitelliste ausgegeben.

Guide de l'utilisateur

(NB : ce guide est disponible sur Internet sur la page d'accueil de la BU à l'adresse suivante : www.ub.fu-berlin.de) :)

Adresse : Garystr. 39, 14 195 Berlin (Dahlem) **Téléphone :** 838 54224 (secrétariat) **Fax :** 838 53738

Site : <http://www.ub.fu-berlin.de>

Transports en commun : U-Bahn 1, station Thielplatz, ou Bus 111.

Centre d'information : (1er étage)

Ouverture du lundi au vendredi, de 9h00 à 19h00, **Téléphone :** 838 54273, **Fax :** 838 53738,

Email: auskunft@ub.fu-berlin.de

Catalogue, bibliographies et ouvrages de référence, bases de données et CD-ROM. Nos collaborateurs sont à votre disposition pour vous aider à utiliser ces outils. Prêt entre bibliothèques. Programmes de cours des universités étrangères.

Service de prêt : (1er étage)

Ouverture : LMMV de 9h00 à 19h00, J de 10h00 à 19h00, **Téléphone :** 838 52265, **Fax :** 838 55202,

Email: ausleihe@ub.fu-berlin.de

Tout ce qui n'est pas en accès libre (magasin ouvert) doit être commandé sur les postes OPAC. Attention, les ouvrages parus avant 1989 sont répertoriés dans le catalogue papier.

Ouvrages en accès libre dans le magasin ouvert : LMMV de 10h00 à 17h45, J de 10h00 à 18h45. Vous reconnaîtrez les ouvrages du magasin ouvert à leur cote (*Signatur*), qui commence par 18/... ou par 14/...

Ouvrages des magasins fermés : commander ces ouvrages sur l'OPAC. Ils seront disponibles, environ une heure après la commande, au bureau de prêt (*Ausleihe*). Il n'est plus possible de commander des ouvrages du magasin fermé après 15h00. Certains documents sont conservés dans des magasins extérieurs, et ne seront disponibles que le jour d'ouverture suivant à midi.

Conditions de prêt : la carte d'étudiant en cours de validité de la FU sert de carte de prêt pour les étudiants de la FU. Les autres usagers de Berlin ou des environs peuvent recevoir une carte de prêt gratuite sur présentation d'une carte d'identité allemande ou d'un passeport avec le certificat d'enregistrement à la police pour une adresse à Berlin ou dans les environs. Tous les autres usagers étrangers à l'université reçoivent une carte d'hôte leur permettant de commander des livres pour les lire en salle de lecture seulement.

Durée du prêt : La durée du prêt est de quatre semaines, et peut être prolongée sur l'OPAC si le document n'est pas réservé.

Amendes et rappels : Quand le livre n'est pas rendu à temps, l'utilisateur reçoit un rappel. L'amende est de 3 DM par livre pour le premier rappel, de 8 DM pour le second, et de 23 DM pour le troisième.

Manuels : (1er étage du bâtiment Henry Ford)

Ouverture de 10h00 à 16h00 du lundi au vendredi. Août et septembre de 10h00 à 15h00

Environ 40 000 exemplaires sont à votre disposition (plusieurs exemplaires de chaque titre), classés par matière et en accès libre.

Visites : Toute l'année, le mercredi de 11h00 à 12h00. Rendez-vous dans le hall d'entrée.

Des séances d'introduction à la recherche sur Internet, sur les CD-Rom ou dans l'OPAC sont organisées régulièrement. Les programmes sont disponibles sur le site (<http://www.ub.fu-berlin.de>) et à la bibliothèque universitaire.

Catalogues : (catalogue unique pour toutes les bibliothèques de l'Université Libre de Berlin)

OPAC :

Disponible en permanence sur le site de la bibliothèque universitaire. La fonction recherche est en accès libre. Les fonctions de commande, prolongation et réservation sont réservées aux utilisateurs inscrits.

Catalogue papier :

La plupart des livres publiés avant 1989 sont dans le catalogue papier. Il faut relever leur cote (en haut à droite des fiches) et les commander dans l'OPAC en utilisant le *Signatur-index*.

Ancien catalogue matière de la bibliothèque universitaire (informatisé en mode image) :

Ce catalogue permet la recherche par mots-clefs parmi les fonds antérieurs à 1989. Accès Internet : <http://ipac.fu-berlin.de>

Manuels : (1er étage du bâtiment Henry Ford)

Ouverture de 10h00 à 16h00 du lundi au vendredi. Août et septembre de 10h00 à 15h00.

Environ 40 000 exemplaires sont à votre disposition (plusieurs exemplaires de chaque titre), classés par sujet et en accès libre.

Collection de périodiques :

Salle des périodiques (numéros récents) ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00. Renseignement de 9h00 à 16h00. Téléphone 838 54211, Email zsstelle@ub.fu-berlin.de

Périodiques électroniques : <http://darwin.inf.fu-berlin.de>

Magasin ouvert pour les périodiques : du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00. Périodiques spécialisés en sciences humaines, sociales et en droit depuis 1945. Pour les périodiques scientifiques, la collection commence en 1980. Emprunt ou lecture sur place. Photocopies.

Salles de lecture : (2eme étage)

Ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00. Téléphone : 838 54284. Fax : 838 53738.

Email : lesesaal@ub.fu-berlin.de

Environ 80 000 ouvrages de référence et de fondamentaux sont classés par sujet. Dans la salle principale, des PC sont à votre disposition pour la recherche sur Internet ou sur CD-Rom. Possibilité de branchement des portables. Cabines de travail. Une deuxième salle est consacrée à la lecture silencieuse, sans ordinateur. Deux cabines de travail sont spécialement aménagées pour les usagers aveugles ou malvoyants.

Centre de documentation sur l'ONU et l'UE : (2eme étage, accès par la salle des périodiques)

Ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00. Téléphone : 838 52399.
Fax : 838 52067

Email : uneu-dok@ub.fu-berlin.de

Information le lundi de 13h00 à 16h00 et du mardi au vendredi de 10h00 à 13h00.

Photocopieuses : des photocopieuses à pièces ou à cartes sont à votre disposition dans le hall d'entrée, à l'entrée du magasin ouvert (1er étage), dans le magasin ouvert pour périodiques, et dans la salle des périodiques.

***Annexe 2 : environnement institutionnel
des bibliothèques allemandes***

Comme on l'a dit plus haut, l'enseignement supérieur et la recherche sont placés sous l'autorité des Länder, mais le Bund prend en charge la mise en place d'un certain nombre de structures et de projets d'intérêt général, visant essentiellement à harmoniser le paysage de l'enseignement et de la recherche sur l'ensemble du territoire. Ces structures ont chacune une mission bien précise, et sont de ce fait assez nombreuses, ce qui est un peu déroutant pour un observateur étranger. Il en sera donné ici un aperçu très rapide, et incomplet : il a été choisi de s'arrêter aux institutions et aux structures dont il a semblé que les noms revenaient le plus fréquemment.

- Der **Wissenschaftsrat**¹¹

Le conseil a été créé en 1957 par un accord entre l'état Fédéral et les Länder pour assurer la réalisation de projets à long terme touchant le Bund et les autorités régionales. La mission du Wissenschaftsrat est principalement de « faire, dans le cadre de programmes de travail, des recommandations concernant le contenu et la structure de l'enseignement supérieur, de la science et de la recherche qui correspondent aux exigences sociales économiques et culturelles. »¹² Certaines de ces recommandations ont eu de très grands effets. Lors de la réunification, le Wissenschaftsrat a été chargé d'évaluer l'état des établissements d'enseignement supérieur des « nouveaux Länder » et d'émettre des recommandations pour leur réforme. Il a édité de nombreux rapports et recommandations, dont la plupart sont très respectés. C'est lui cependant qui a décidé la dissolution du Deutsches Bibliotheksinstitut, très contestée¹³

- Die **Deutsche Forschungsgemeinschaft**¹⁴ ou « communauté pour le développement de la recherche »

L'association, fondée en 1920, a pour mission d'aider financièrement au développement de la recherche en Allemagne, en soutenant pendant une certaine durée définie des projets déterminés. Elle favorise également la coopération entre chercheurs, la poursuite des projets, et elle représente la recherche allemande au niveau international. Ses membres sont les établissements d'enseignement supérieur, les académies scientifiques et de gros centres de recherche. Elle accueille en son sein un groupe de travail « bibliothèques d'études » (*Fachgruppe Wissenschaftliches Bibliothekswesen*). La DFG

¹¹ www.wissenschaftsrat.de/

¹² „im Rahmen von Arbeitsprogrammen Empfehlungen zur inhaltlichen und strukturellen Entwicklung der Hochschulen, der Wissenschaft und der Forschung zu erarbeiten, die den Erfordernissen des sozialen, kulturellen und wissenschaftlichen Lebens entsprechen.“ Verwaltungsabkommen des Wissenschaftsrates, art.2, cité par G. von Busse, *Bibliothekswesen der BRD*, page 35.

¹³ Voir à ce sujet, sur le site du DBI, les archives de listes de discussions : http://www.dbi-berlin.de/dbi_ber/dobi/dobinet/schnell.htm#eigen/

¹⁴ www.dfg.de/

n'est pas une autorité administrative, elle est composée pour partie de représentants de l'Etat et pour partie de professionnels. Afin de réaliser ses missions, la DFG reçoit des fonds de l'Etat Fédéral, des Länder aussi bien que de fondations privées, ce qui représentait en 1997 2,21 milliards de marks, soit 1,1 milliards d'euros. En 1997, le budget consacré aux bibliothèques d'études était de 36,36 millions de marks. Il ne s'agit pas de compléter les budgets des bibliothèques, mais de favoriser la mise en place de projets interrégionaux : création de catalogues généraux, soutien au catalogue national des périodiques ou catalogues de manuscrits.

- Die **Bund-Länder Kommission für Bildungsplanung und Forschungsförderung** (BLK), commission nationale et fédérale pour la planification de l'enseignement et le développement de la recherche.¹⁵

La BLK est une structure permanente créée en 1970 permettant la communication entre l'Etat fédéral et les Länder pour les questions d'intérêt général touchant à la recherche et à la formation. Il s'agit d'une autorité administrative, dont les membres sont les ministres et secrétaires d'Etat concernés des Länder et de l'Etat fédéral. C'est le lieu où sont fixés des objectifs communs à tous les Länder. Les décisions prises dans le cadre de la BLK ont un caractère obligatoire, à la différence de celles du *Wissenschaftsrat*.

- Die **ständige Konferenz der Kultusminister der Länder** (KMK), conférence permanente des ministres de la culture des Länder

La KMK est une structure née de la période d'occupation, en 1946 : il était nécessaire d'avoir un organe de communication permanente entre les ministres de la culture des Länder pour réorganiser l'enseignement, la recherche et les établissements culturels. Les ministres des Länder de l'Est se sont désolidarisés de cette conférence dès 1948, et l'ont rejointe après la réunification. C'est dans le cadre de cette conférence qu'a été prononcée la formule de *Kulturhoheit*, souveraineté culturelle, qui fixe les limites de l'autorité fédérale en matière culturelle. Siègent à la KMK les représentants des ministères de la culture des Länder, les décisions doivent être prises à l'unanimité. Dans le domaine des bibliothèques, la KMK prend des décisions qui touchent au quotidien des établissements : règlement du PEB, organisation de la formation des bibliothécaires, missions des bibliothèques nationales, développement des bibliothèques publiques et des bibliothèques d'école... La formation des bibliothécaires reste cependant très variable d'un Land à l'autre.

¹⁵ www.blk-bonn.de/

Annexe3 : Le personnel

Remarques générales sur l'organisation du personnel dans les bibliothèques de la FU

L'organisation du personnel donne, y compris pour un observateur étranger, une impression de clarté. Une fois passées les premières semaines, on reconnaît vite les différentes catégories de personnel à la nature des tâches attribuées. A chaque niveau d'emploi, sauf le supérieur, correspondent deux types de cursus, l'un public l'autre privé ; les bénéficiaires de la formation publique sont rémunérés et doivent passer un examen avant d'être intégrés. Les conditions d'entrée dans la fonction publique varient selon le Land.

Un autre point remarquable est la stabilité du personnel : il n'est pas si rare de rencontrer des personnes qui, ayant commencé à la FU, s'y trouvent toujours (mais pas forcément dans la même bibliothèque) à la veille de la retraite. J'ai ainsi passé trois semaines avec le bibliothécaire responsable du catalogage arrivé à la FUUB dans les années 70. Cela a été pour moi d'un très grand intérêt, m'a permis de prendre conscience des marques laissées dans l'organisation du travail ou dans les locaux d'une histoire que je ne connaissais que pour l'avoir lue. En revanche, l'horizon professionnel est trop souvent limité à un seul établissement.

En raison des difficultés financières, les conservateurs ne sont pas remplacés, ou peu, ce qui pose de véritables problèmes pour l'accroissement des collections dans toutes les bibliothèques : les conservateurs, ou *Fachreferente* sont traditionnellement des spécialistes scientifiques, titulaires d'un doctorat, et c'est à leurs yeux cette qualification qui les autorise à prendre la responsabilité intellectuelle des collections. Or, plus que jamais, il est impossible de garder un *Fachreferent* par matière. Il faut cependant préciser que, en raison de ces difficultés de personnel, les jeunes professionnels, formés dans ce contexte de changement pour la profession sont rares. Je ne peux donc ici donner qu'une impression partielle.

Les catégories de personnel dans les bibliothèques allemandes

Noms	Formation	Equivalent français approximatif
<i>Höherer Dienst, Fachreferent</i> « Service supérieur, spécialiste scientifique »	En deux ans après la fin d'un cursus universitaire	Cat. A
<i>Gehobener Dienst, Diplom-Bibliothekekar</i> « Service élevé, bibliothécaire diplômé »	En 8 semestres dans une Fachhochschule recrutant après le bac	Cat. A et B
<i>Mittlerer Dienst Fachangestellte, Assistent</i> « Service moyen supérieur, Employé spécialisé, Assistent »	Formation professionnelle après la quatrième	Cat. C (magasiniers spécialisés)
<i>Einfacher Dienst, sonstige Angestellte</i> « autres employés »	Aucune formation requise	Cat. D

Le service supérieur est formé en deux ans dans une Hochschule après obtention d'un diplôme de fin d'études. La thèse n'est en théorie pas exigible, mais la sélection à l'entrée des écoles est très rude, si bien qu'en pratique, elle est nécessaire pour être admis. La formation dure deux ans, dont la moitié est passée dans une ou deux bibliothèques (selon le Land), dites bibliothèques de formation. Etant donné le petit nombre de personnes concernées, il n'est pas concevable d'avoir un centre de formation par Land, aussi deux écoles assurent-elles la formation théorique pour toute l'Allemagne, à Francfort sur le Main et à Cologne. Les places sont très demandées, à la fois en raison du nombre de docteurs en Allemagne, et en raison de la considération dont jouit le métier. La notion de *Fachreferendariat* fait traditionnellement appel à des compétences scientifiques, choix des titres, indexation, conseil et renseignement spécialisé. Cependant, la part de plus en plus importante prise par les responsabilités administratives, ainsi que la nécessité de prendre en charge les collections dans des matières inconnues conduit à affaiblir ce modèle. Comme en France, il est difficile d'avoir des juristes, économistes ou scientifiques pour prendre la responsabilité intellectuelle des collections correspondantes. Il est beaucoup débattu en ce moment des réformes à faire dans la formation du service supérieur, qui est restée sensiblement la même depuis la fin du XIX^e siècle¹⁶.

¹⁶ C'est en 1893, en Prusse, à la suite d'un décret du ministre Althoff, qu'est fondée la première école allemande de bibliothécaires.

La formation des bibliothécaires diplômés a vu beaucoup plus de réformes. Depuis 1971 elle a lieu en *Fachhochschule*¹⁷, c'est à dire dans l'enseignement supérieur, et elle a suivi les changements techniques apparus dans les bibliothèques. Le bibliothécaire diplômé doit maîtriser les outils bibliographiques et les règles de catalogage pour assurer le bon déroulement du PEB, des acquisitions, du catalogage et pour pouvoir faire du renseignement bibliographique auprès des usagers. Les revendications salariales sont assez fortes à ce niveau, car les bibliothécaires sont nettement moins payés que d'autres diplômés des *Fachhochschulen*, alors qu'ils sont amenés à prendre au cours de leur carrières des responsabilités importantes. Aucun bibliothécaire diplômé n'est formé actuellement à Berlin en raison des problèmes de budget et l'importance prise par les assistants.

Les employés spécialisés sont formés dans l'enseignement secondaire professionnel en trois ans ou dans la fonction publique en deux ans. Les deux noms donnés correspondent aux deux types de cursus : « *Fachangestellte für Medien und Informationsdienste* » pour le privé, « *Bibliotheksassistent* » pour le public. La notion d' « *Assistent* » recouvre les deux cursus, elle fait référence à un ancien cadre d'emploi de la fonction publique. Les assistants ont des compétences techniques, ils assurent l'aspect matériel de la gestion des collections et de leur communication. Cependant, des réformes introduites en 1998 rapprochent beaucoup ce type de formation de celle du bibliothécaire diplômé. Cela pose quelques problèmes en terme de statut et de responsabilités, de plus, l'employeur public a tendance naturellement, entre deux employés de formation proches, à choisir celui qui reçoit le salaire le plus bas.

Les autres employés exercent des tâches matérielles : équipement des documents, sortir et ranger les documents dans les magasins en fonction de leur cote.

¹⁷ Les *Fachhochschulen* sont dispensent l'enseignement supérieur technique, après le bac ou la filière professionnelle, dans de nombreuses spécialités. Elles mènent en général directement à l'enseignement professionnel, mais le diplômé a aussi la possibilité de poursuivre en université. La formation des bibliothécaires dure 7 semestres, soit 3 ans et demi.

Annexe 4 : Catalogues généraux allemands en ligne

Il ne s'agit pas ici de faire une présentation détaillée de tous les catalogues généraux allemands en ligne, mais de donner l'adresse des plus importants d'entre eux et de donner rapidement la nature des fonds décrits. L'objectif est de donner une idée des outils bibliographiques auxquels j'ai pu me familiariser au cours de mon stage.

1. A Berlin et dans le Brandebourg

- **Le KOBV** : Moteur de recherche de la coopérative de bibliothèque de Berlin et du Brandebourg. (*Kooperativer Bibliotheksverbund Berlin-brandenburg*,)

Adresse : <http://se.kobv.de:4505/ALEPH/>

Le moteur de recherche propose deux types de recherche : la recherche rapide (*Quick Search*) et la recherche dispersée (*verteilte Suche*). La recherche rapide permet de chercher dans les catalogues de cinq grandes bibliothèques de Berlin, à savoir celles de la Freie Universität, de la Humboldt Universität, de la Technische Universität, de la HdK et de l'université de Potsdam. Les bases de données sont hébergées sur le serveur, le résultat vient donc rapidement.

La recherche dispersée permet d'interroger à distance les catalogues d'autres bibliothèques, mais cela prend un peu plus de temps. Les bibliothèques ainsi accessibles sont : le réseau des bibliothèques publiques de Berlin, les bibliothèques des Fachhochschule du Brandebourg et de Postdam et de l'université de Fancfort sur l'Oder. Le moteur de recherche du KOBV est en cours d'amélioration, d'autres bibliothèques seront accessibles dans les mois à venir.

- **Stabikat** : Le catalogue en ligne de la bibliothèque nationale du Land de Berlin :

Adresse : <http://stabikat.staatsbibliothek-berlin.de/>

Cette bibliothèque met en ligne son catalogue à partir de 1909, avec quelques notices plus anciennes. Il est possible dans la recherche de différencier les types de documents (livres, périodiques, documents audio et vidéo, cartes, images, partitions, ressources en ligne, microfiches, articles, manuscrits, lettres, etc...). La rétroconversion des notices de certaines catégories de documents n'est pas encore achevée (manuscrits, partitions, cartes, littérature pour les enfants et les adolescents, titres en langues orientales et est-asiatiques)

2. Dans toute l'Allemagne

- **KVK** : le catalogue virtuel de Karlsruhe (Karlsruher Virtueller Katalog)

Adresse : <http://www.ubka.unikarlsruhe.de/kvk.html/> („standard Zugang“)

Ce catalogue virtuel est en fait une interface Z39-50 qui permet de rechercher simultanément dans des catalogues allemands et/ou étrangers. Il permet notamment un accès simultané à tous les catalogues régionaux, dont le KOBV. Les résultats sont donnés catalogue par catalogue, il faut attendre un peu que toutes les réponses soient parvenues au serveur. C'est un outil extrêmement intéressant et efficace, notamment grâce à la possibilité de chercher dans plusieurs bibliothèques nationales étrangères avec la même interface

- **ZDB-OPAC** : catalogue de la banque de données des périodiques détenus en Allemagne : OPAC der Zeitschriftendatenbank

Adresse : <http://zdb-opac.de/>

Environ 4000 bibliothèques participent à ce catalogue commun de périodiques qui compte plus d'un million de titres de tous les siècles, toutes les langues et tous les pays. Les périodiques électroniques sont également signalés, et le lien avec leur adresse est proposé. Après la recherche, les résultats apparaissent sous forme d'une liste de notices abrégés classées par ordre alphabétique des régions auxquelles appartiennent les bibliothèques concernées. (BER signifie Berlin et Brandebourg, BAY signifie Bavière, NRW signifie Nord-Rhénanie-Westphalie...). Pour chaque bibliothèque sont donnés l'état du fond et les coordonnées.